

Décisionnel
Elaboration
budgétaire



Finance
Gestion



Gestion de la
relation client



Maintenance
assistée par
ordinateur



Portail
collaboratif



Voyages &
déplacements



Siège social

Parc Sans Souci
127, chemin Vert
69760 LIMONEST

Tél. : 33 (0)4 72 86 01 90

Fax : 33 (0)4 72 86 01 99

Agence de Paris

Elysées La Défense
7C, place du Dôme

92056 PARIS LA DEFENSE - France

Tél. : 33 (0)1 72 89 92 10

Fax : 33 (0)1 72 89 92 19

www.dimo-gestion.fr

www.gmao.com

www.notilus.com

D I M O
gestion

TEMOIGNAGE



La CCIV confie à Notilus la mission de structurer la gestion des notes de frais et d'accélérer les remboursements

Le métier de la CCIV...

L'action de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var s'articule autour de 3 grands axes :

Conseiller, acteur économique de proximité, la CCIV informe et accompagne les entreprises varoises dans toutes les étapes de leur développement ;

Former, organisme de formation, le CCIV adapte son offre aux exigences de recrutement des entreprises ;

Aménager, gestionnaire d'équipements collectifs, la CCIV a créé des ports, des aéroports et des zones d'entreprises pour donner aux entreprises varoises les outils nécessaires à leur développement.

La CCIV, répartie sur 6 sites (le siège est à Toulon), compte près de 350 salariés plus des enseignants.

Constat d'un système de gestion lourd et archaïque...

En l'absence d'un réel système de gestion, le remboursement des notes de frais demeure archaïque et lourd. Tout est réalisé manuellement : les notes sur papier sont envoyées pour être signées, les circuits de validation sont compliqués, pas homogènes d'une direction à l'autre, une gestion des avances complexe et le délai de paiement est très long : **2 mois au minimum de délai de remboursement**. La comptabilité établit

alors les paiements sur les comptes bancaires des intéressés.

« Une situation très difficile tant pour les salariés que pour la personne qui gère les remboursements des notes de frais à la comptabilité » admet Claude Ifrah, alors Responsable Paie & formation.

Aussi, dans une optique **d'allègement des circuits de validation**, de **réduction des délais de paiements**, et afin **d'éviter toute erreur de saisie** liée au process manuel, la Direction comptable décide de mettre en place une gestion automatisée des notes de frais.

Un défi ambitieux de mise en production en 2 mois ...

La décision est prise en novembre 2001, et l'objectif est de finaliser le projet dès février 2002 compte tenu des impératifs liés à la clôture de l'année fiscale. Claude Ifrah est chargée de la coordination du projet, épaulée par Mr Moreau pour les aspects technique et informatique.

Le **challenge de mise en production en 2 mois est relevé conjointement par les équipes de Dimo Gestion et de la CCIV**. Plusieurs phases se succèdent :

- **Audit**, dans le but de bien définir le périmètre du projet,
- **Centralisation des informations** de la part de la CCIV,

...

Décisionnel
Elaboration
budgétaire



Finance
Gestion



Gestion de la
relation client



Maintenance
assistée par
ordinateur



Portail
collaboratif



Voyages &
déplacements



Caractéristiques techniques

Accès à Notilus via l'intranet

Logiciel de Comptabilité
utilisé : Linéal

Base de données : Oracle

Nombre d'utilisateurs : 200

TEMOIGNAGE



- **Paramétrage de l'outil** : initialisation de l'outil avec les données du client, transfert des compétences. Le but est que le client soit autonome.

- **Formation Administrateur** sur la saisie, le contrôle, la comptabilisation, et le paiement de la note de frais.

La CCIV élabore un plan de formation pour les « validants » et pour les « utilisateurs » (au nombre de 200).

La mise en place du projet...

« Nous avons été amenés à reconsidérer une organisation de façon globale et non plus partielle » souligne Claude Ifrah. « La mise en place de Notilus a été pour nous, une **occasion de remettre à plat toute notre organisation**. Les procédures relatives à la politique des frais professionnels changent, tout est mis en adéquation avec Notilus » précise Claude Ifrah. Le schéma de validation est désormais plus cohérent puisqu'il est calqué sur le schéma hiérarchique.

Notilus est devenu un outil structurant et un outil de management, puisque cela touche le salarié dans l'exécution de sa mission.

« **L'axe central de la mise en place du projet est la communication** » déclare Claude Ifrah. « Il s'agit de gagner la confiance des utilisateurs ».

Aussi, 3 arguments de poids sont mis en avant :

- le **gain de temps dans le remboursement des frais**
- la **suppression des erreurs de saisie**
- la **convivialité de l'outil**

En parallèle, la CCIV a élaboré un tableau de calcul de distance kilométrique qui permet de calculer les indemnités

kilométriques, un formulaire de demande de déplacement et, en accès libre, les limites & plafonds de remboursement. Un manuel d'utilisation spécifique à l'organisation mise en place à la CCI du Var est mis à la disposition des collaborateurs.

Un projet largement plébiscité

« **Après 2 années d'utilisation**, le projet d'automatisation du remboursement des notes de frais est **largement plébiscité par les utilisateurs et les administrateurs, les remontées sont extrêmement positives** » affirme Claude Ifrah.

Les **objectifs de la mise en place de ce projet ont été largement atteints**. Les choses sont aujourd'hui beaucoup plus structurées, assainies, clarifiées, puisqu'il est facile de cerner les carences au niveau de chaque remboursement, de déterminer les causes des retards... « **Cela responsabilise les salariés**, avant, la situation était nébuleuse » constate Claude Ifrah. **La mise en place de la solution Notilus est un gain à tous les niveaux pour les salariés.**

Des axes de progression...

Le volet « opérationnel » du projet Notilus (saisie, contrôle, comptabilisation, paiement...) est aujourd'hui parfaitement maîtrisé, il s'agit désormais de développer l'aspect analyse des frais professionnels. Cet objectif sera concrétisé avec l'acquisition de Cognos, un outil décisionnel.